



COMMUNE DE SAINT-FELIX-DE-LODEZ

FINANCES 2021

NOTE DE SYNTHÈSE

BUDGET GENERAL ET BUDGET CCAS

L'équipe municipale a œuvré depuis plusieurs années pour l'engagement de divers projets importants, dont actuellement, la nouvelle mairie et la restructuration de la traversée du village.

Alors que le chantier de la nouvelle mairie se termine, il est temps de lancer la réalisation de la traversée du village. Le coût financier important de cette opération aura raison des excédents reportés depuis plusieurs années et nécessite le recours à l'emprunt afin de garantir un fonds de roulement suffisant pour faire face aux dépenses courantes tout au long de l'année.

Actuellement la dette résiduelle doit être soldée en 2022. Elle reste tout à fait modérée, et le recours à un nouvel emprunt pour réaliser les importants travaux susvisés restera compatible avec les capacités financières du budget général.

Le 15 avril 2021, le conseil municipal, confirmant l'avis de la commission des finances du 27 février 2020, a approuvé à l'unanimité, l'exécution des budgets 2020 et voté les budgets primitifs 2021 ainsi que les taux d'imposition, inchangés depuis plusieurs années. La conformité des comptes de gestion du service des Finances Publiques et des comptes administratifs du Maire a été vérifiée au titre de l'exercice 2020, les résultats approuvés, ainsi que leur affectation dans les budgets primitifs 2021.

Concernant les taux d'imposition, la réforme fiscale visant à supprimer la taxe d'habitation pour les résidences principales a induit une nouveauté. La compensation de la taxe d'habitation se fait par l'attribution d'une partie de la part départementale de la taxe sur les propriétés bâties. Aussi, la commune a été contrainte d'intégrer le taux départemental au moment du vote de son propre taux. Le taux voté par la commune reste donc inchangé mais l'ajout du taux départemental donne l'impression d'une augmentation.

Synthèse de l'exécution budgétaire 2020

Exécution 2020	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT 2020	RESTES A REALISER	REPORT 2020	RESULTATS CUMULES
BUDGET GENERAL						
Fonctionnement	724631.35€	1143729€	+419097.65€		828192.61€	1247290.26€
Investissement	572307.51€	1144301.80€	+571994.29€	51459.60€	-697448.29€	-176913.60€
BUDGET CCAS						
Fonctionnement	0	733.36€	733.36€		9316.93€	10050.29€

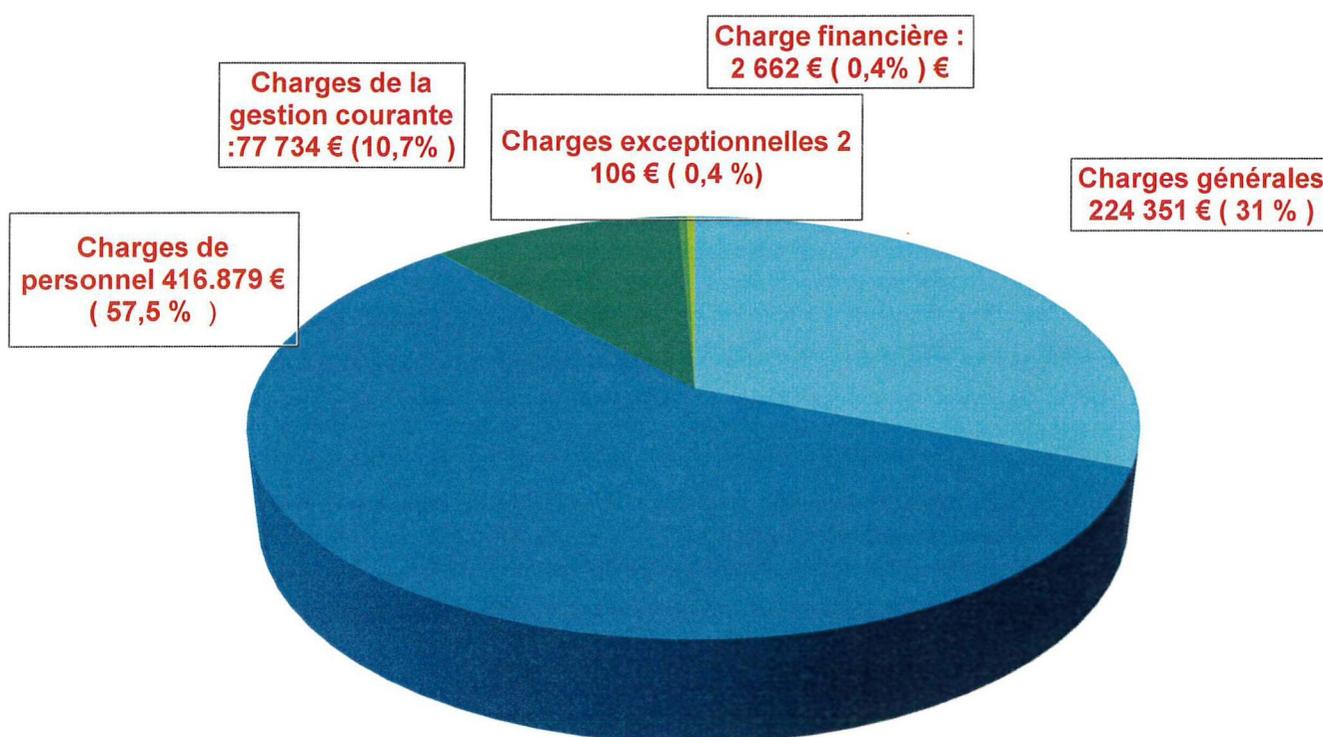
BUDGET GENERAL- EXECUTION 2020

A- SECTION FONCTIONNEMENT 2020.

1- Dépenses 2020.

Les dépenses globales de fonctionnement réalisées en 2020 (724 631.35 €) sont inférieures à la moyenne des dépenses réalisées depuis 2014. La crise a eu un impact sur la collectivité sur ce point.

Les dépenses de personnel augmentent légèrement en raison des revalorisations de traitement et des recrutements récents et en raison de la crise. (PEC; recrutement de remplaçants durant la crise). Les charges de la gestion courante, les charges à caractère général et les charges exceptionnelles diminuent fortement.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020

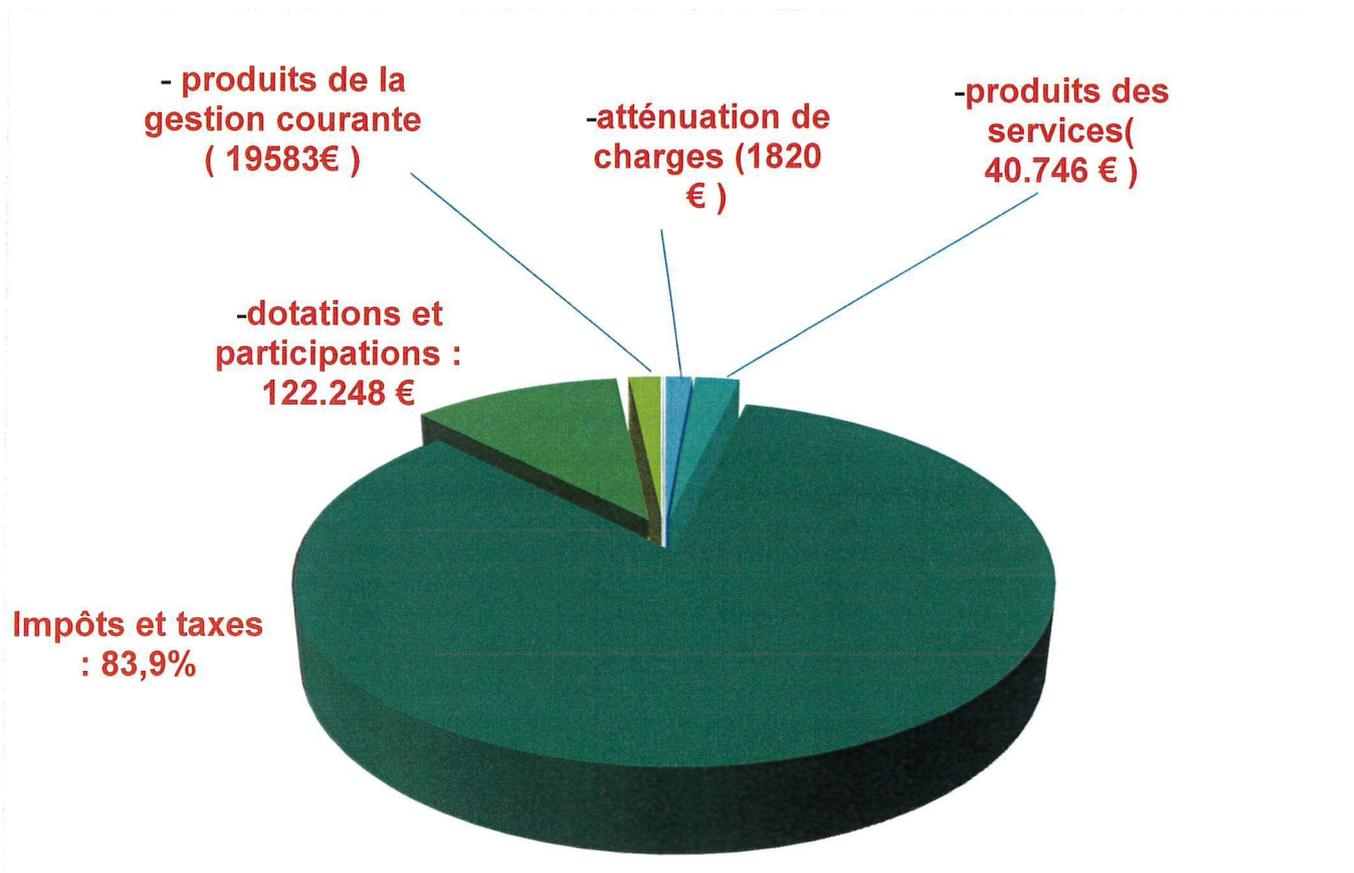
- VOTEES : 1 352 436€

- EXECUTEES : 724 631.35€

2- Recettes 2020.

Les recettes de fonctionnement réalisées en 2020, **1.143.729 €**, chutent légèrement par rapport à la moyenne des six dernières années. Les revenus des impôts et taxes sont stables ainsi que les dotations et participations.

L'exécution budgétaire 2020 se caractérise par l'absence d'opérations d'ordre entre section en raison de la crise qui a empêché l'accomplissement des opérations de travaux en régie.



RECETTES DES FONCTIONNEMENT 2020 :

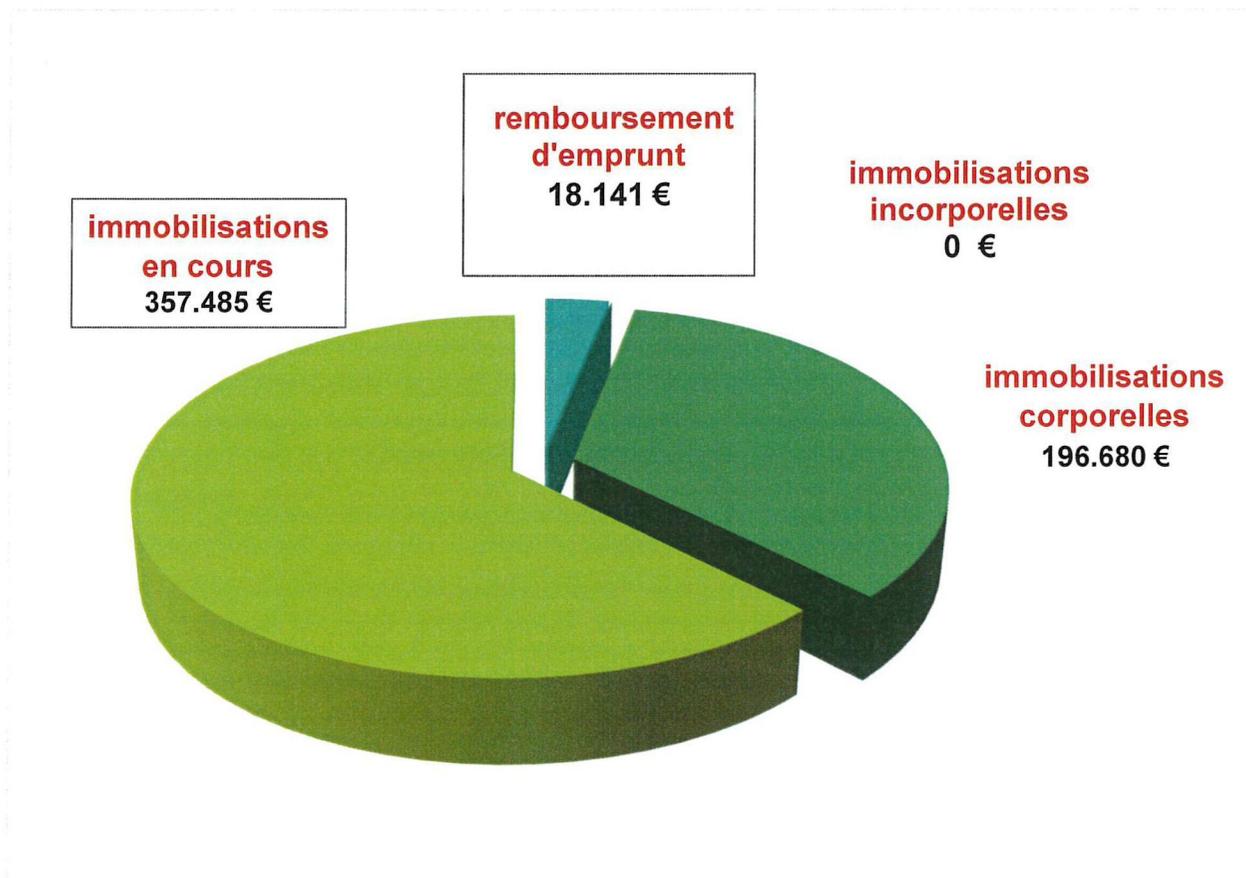
- VOTEES : 2 422 884,29 €
- EXECUTEES : 1 143 729 €.

B- SECTION D'INVESTISSEMENT 2020.

1- Les dépenses d'investissement 2020

Les dépenses d'investissement réalisées en 2020 – **572.307,51 €** - sont moins significatives que la moyenne habituelle car le calendrier des travaux a fortement été bouleversé par la crise sanitaire.

En 2020, le capital remboursé est de 18.141,63 €. Les emprunts en cours seront soldés en 2041.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020

- VOTEES : 2 422 884,29€

- EXECUTEES : 572.307,51€

Parmi les principales réalisations :

- L'extension du cimetière
- La réalisation de bornes de tri dans le secteur du chasselas et la réfection de la voirie.
- La réfection du Chemin Sainte Brigitte (1ère partie)
- La réalisation de la nouvelle Mairie
- L'investissement dans un nouveau serveur informatique et l'achat de matériel.
- La poursuite de l'installation des caméras de vidéo-protection
- L'électrification de la RD 141 – route de Clermont l'Hérault.

L'excédent d'investissement propre à l'exécution du budget 2020 est de 571 994.29 € ; cumulé avec le report déficitaire antérieur (- 697 448.29 €) il s'élève au 31/12/2020 à - 176 913.60 €.

BUDGET CCAS – EXECUTION 2020

Le budget voté en 2020 à hauteur de 11 316.91 € est peu significatif d'autant plus que la dépense principale qui consiste à offrir, aux enfants de la commune, une semaine aux pôles de loisir de la communauté de communes du Clermontais n'a pas été réalisée en raison de la fermeture du centre.

L'excédent de l'exercice 2020 (733.36 €) cumulé avec le report antérieur (9 316.93 €) dégage au 31/12/2020 un résultat positif de 10 050.29 €.

BUDGETS PRIMITIFS 2021

BUDGET GENERAL 2021

Le budget primitif 2021 est conforme aux objectifs poursuivis, à savoir, la maîtrise de la gestion financière de la commune en :

- contenant les dépenses de fonctionnement pour conserver un niveau d'autofinancement des investissements compatible avec les capacités financières de la commune afin de faciliter le recours à l'emprunt,
- maintenant des taux d'imposition modérés et inchangés,
- poursuivant les divers projets pluriannuels d'investissement et d'aménagement, en rapport avec la capacité d'endettement de la commune,
- consolidant et développant la qualité des services à la population.

SECTION DE FONCTIONNEMENT.

RECETTES : 2 148 728.66 € (+10.43% du budget voté en 2020)

Cette évolution est essentiellement due au report des excédents antérieurs. Stabilisation des « impôts et taxes », composante essentielle des recettes.

DEPENSES : 1 208 915.71 € (- 10.61% du budget voté en 2020).

Maintien de l'objectif de maîtrise des charges.

EXCEDENT THEORIQUE 2021 : 939 812.95 €

Comme les années précédentes, il n'est pas procédé à l'équilibrage de la section de fonctionnement, en dépenses et en recettes. L'objectif est de conserver une évolution cohérente des dépenses de fonctionnement et d'adapter la capacité d'autofinancement aux programmes d'investissements à venir (article L 1612-4 à L 1612-7 et L 1612-14 du CGCT).

Le tableau suivant permet de comparer le budget primitif 2021, par chapitres, avec les budgets votés les années précédentes, après décisions modificatives.

PREPARATION DU BUDGET GENERAL PRIMITIF POUR 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

p 1/4

BUDGET GENERAL- SECTION FONCTIONNEMENT-	budgets votés					BP
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DEPENSES						
011-charges à caractère général	529 300,00 €	477 850,00 €	472 750,00 €	451 400,00 €	459 100,00 €	427 900,00 €
012-charges de personnel	592 000,00 €	567 000,00 €	567 000,00 €	445 200,00 €	438 200,00 €	502 200,00 €
014- atténuation de produit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
022-dépenses imprévues de fonct	50 000,00 €	50 000,00 €	7 299,18 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
023-virement à la sect d'investissement	500 000,00 €	525 155,57 €	281 062,84 €	332 384,51 €	300 000,00 €	101 505,71 €
042-opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	436,00 €	436,00 €	2 500,00 €
65-autres charges de la gestion courante	114 000,00 €	111 490,00 €	114 500,00 €	116 500,00 €	95 000,00 €	104 810,00 €
66- charges financières	6 600,00 €	6 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	2 700,00 €	10 000,00 €
67-charges exceptionnelles	5 000,00 €	5 000,00 €	57 700,82 €	23 000,00 €	6 000,00 €	7 000,00 €
68-dotations aux provisions	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	564,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €
Total des dépenses	1 797 000,00 €	1 743 495,57 €	1 506 312,84 €	1 424 484,51 €	1 352 436,00 €	1 208 915,71 €
RECETTES						
002-excédent antérieur reporté	1 173 850,14 €	1 093 243,50 €	792 500,96 €	1 226 128,05 €	828 192,61 €	1 070 376,66 €
013-atténuation de charges	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
042 opérations d'ordre entre sections	0,00 €	25 155,57 €	31 062,84 €	32 384,51 €	0,00 €	0,00 €
70-produits des services	32 650,00 €	36 300,00 €	35 000,00 €	25 000,00 €	27 000,00 €	20 840,00 €
73-impôts et taxes	935 537,00 €	937 479,00 €	948 612,00 €	947 519,00 €	952 623,00 €	939 923,00 €
74-dotations et participations	127 064,00 €	125 447,00 €	88 211,00 €	98 422,00 €	101 676,00 €	99 482,00 €
75- produits de la gestion courante + div	10 000,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €	12 000,00 €	15 000,00 €	13 000,00 €
totaux 76-77-78			66 175,00 €	0,00 €	0,00 €	107,00 €
Total des recettes	2 279 101,14 €	2 230 125,07 €	1 984 061,80 €	2 341 453,56 €	1 924 491,61 €	2 148 728,66 €
Résultat de l'exercice (av report excéd)	482 101,14 €	486 629,50 €	477 748,96 €	916 969,05 €	572 055,61 €	939 812,95 €

1 – Recettes prévisionnelles.

a- IMPÔTS ET TAXES : 921 923 € (-1,33%).

Ils représentent hors excédents budgétaires la majorité des recettes globales.

La composante essentielle, l'attribution de compensation versée par la CCC est désormais de 519.214 €.

L'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 n° 1259 COM , n'étant pas connu à ce jour, le produit fiscal attendu des 3 taxes à taux constants (TH-FB-FNB) pour 2021 a été calculé à partir des estimations de 2020. La commune étant dans une situation théorique excédentaire en fonctionnement, nous n'avons pas pris en compte le coefficient légal de revalorisation des bases ou même les bases réelles de 2020.

De plus, la récente réforme fiscale qui doit permettre de compenser les pertes de taxe d'habitation avec une partie ou la totalité de la TF des Départements ne permet pas une lisibilité suffisante pour faire des prévisions fiables. Nous adoptons une démarche prudente sur ces chiffres.

Autres recettes fiscales : FNGIR (1709 €), FPIC (9000 €) : reconduction.

Taxe sur la consommation finale d'électricité : 20.000 €

b- AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.

- **Produits des services : 20 840 €** (mise à disposition de personnel à la CCC pour le périscolaire 20.000).
- **Dotations et participations 99 482 €**, dont compensation perte taxe additionnelle (50.000 provision), dotation solidarité rurale (14.000 provision), FCTVA (14.000), participation St Guiraud aux frais scolaires (18.000) , allocations compensatrices TH et fonciers versées par l'Etat (8067 reconduction dotation 2020) .
- **Produits de la gestion courante : 13.000 €**. Dont 3 locations immobilières (12.000) et remboursements divers (1000) .

2 - Dépenses prévisionnelles.

a- Charges à caractère général : 427.900 € (-6,80 %) .

Ce chiffre s'explique sur l'absence de gros travaux d'entretiens prévus en fonctionnement au compte 61.

En raison de l'année passée qui a été assez exceptionnelle, les montants pour les autres postes de dépense ont été reconduits à partir des prévisions de 2019. (cf document préparatoire transmis aux élus)

b- Charges de personnel : 502.200 € (+ 14,61%) .

Ce poste de dépense étant structurellement élevé par rapport à la moyenne des strates de références, la réduction des charges de personnel est un objectif poursuivi mais nous devons tenir compte de plusieurs éléments, cette année tout particulièrement, qui nous poussent à augmenter nos prévisions.

Nous avons recruté deux PEC (parcours emploi compétence), il y aura un congé maternité et paternité, un agent toujours en ASA et donc des remplacements devront sans doute être envisagés.

- Personnel titulaire : 240.000 € (prévision identique à 2019).
- autres emplois : 40.000 € (La prévision de 2019 pour crise sanitaire est reconduite pour d'autres raisons).

c- Charges imprévues de fonctionnement : 50.000 € (provision).

- Le maximum autorisé est de 7,5% des dépenses mandatées en N-1 (889 894 €), soit un maximum autorisé de 66.742 € .

d- Virement à la section d'investissement : 101 505,71 € (provision).

Cette dotation permet d'autofinancer ; totalement ou partiellement divers investissements en cours de réalisation et ou programmés. L'excédent de fonctionnement non affecté peut constituer éventuellement une dotation complémentaire. Cette année nous avons viré uniquement de quoi assurer l'équilibre de la section d'investissement au lieu de la somme

forfaitaire de 300.000 €. Dans l'éventualité de travaux d'investissements imprévus, la différence pourra servir de variable d'ajustement.

e- Charges de la gestion courante : 104 810 € (+ 10,33% du voté 2020 mais dans la moyenne des dernières années).

Ce chapitre est essentiellement impacté par les indemnités élus (56 000 €) et les subventions versées aux associations (30 000 € provision). Cette année, pas de virement au CCAS en raison des sommes présentes sur son budget.

f- Charges financières : 10 000 €.

C'est la somme réelle des intérêts à payer en 2021 pour les 2 emprunts en cours. Celui de la traversée et l'ancien emprunt globalisé pour les dépenses de 2007.

SECTION INVESTISSEMENT

Le tableau présente le budget primitif 2021 par chapitres et permet de constater une évolution significative des investissements depuis 2016.

PREPARATION DU BUDGET GENERAL PRIMITIF POUR 2021

SECTION INVESTISSEMENT

p 2/4

BUDGET GENERAL- SECTION INVESTISSEMENT	budgets votés					BP 2021
	2016	2017	2018	2019	2020	
DEPENSES						
001- solde d'exécution d'investiss reporté	207 169,00 €	430 896,24 €	218 075,80 €	356 652,86 €	697 448,29 €	176 913,60 €
16- remboursement d'emprunt	22 400,00 €	22 600,00 €	25 500,00 €	19 500,00 €	19 000,00 €	50 000,00 €
020- dépenses imprévues d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €
204- subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €
040- opérations d'ordre entre sections	0,00 €	25 155,57 €	31 062,84 €	32 384,51 €	0,00 €	0,00 €
041- opérations patrimoniales	0,00 €	171 878,33 €	0,00 €	1 080,00 €	0,00 €	0,00 €
10- dotations, fonds divers, réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 037,97 €	0,00 €	0,00 €
20- immobilisations incorporelles	40 000,00 €	115 000,00 €	60 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	32 000,00 €
21- immobilisations corporelles	516 679,00 €	250 000,00 €	461 400,00 €	863 882,03 €	1 011 436,00 €	575 000,00 €
23- immobilisations en cours	246 528,00 €	400 000,00 €	250 000,00 €	386 437,00 €	650 000,00 €	900 000,00 €
27- autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses	1 032 776,00 €	1 415 530,14 €	1 046 038,64 €	1 686 974,37 €	2 422 884,29 €	1 773 913,60 €
RECETTES						
001- solde d'exécution d'investiss reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	571 994,29 €
021- virement de la section de fonctionnement	500 000,00 €	525 155,57 €	281 062,84 €	332 384,51 €	300 000,00 €	101 505,71 €
024- produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040- opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	436,00 €	436,00 €	2 500,00 €
041- opérations patrimoniales	0,00 €	171 878,33 €	0,00 €	1 080,00 €	0,00 €	0,00 €
10- dotations, fonds divers, réserves	202 776,00 €	493 896,24 €	331 075,80 €	405 572,86 €	797 448,29 €	257 913,60 €
13- subventions d'investissement	30 000,00 €	74 600,00 €	131 919,00 €	66 900,00 €	378 000,00 €	240 000,00 €
16- emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €	150 000,00 €	301 981,00 €	880 601,00 €	947 000,00 €	600 000,00 €
21- immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27- autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes	1 032 776,00 €	1 415 530,14 €	1 046 038,64 €	1 686 974,37 €	2 422 884,29 €	1 773 913,60 €
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT	0,00 €					

1- Recettes d'investissement.

a-AUTOFINANCEMENT 2021: 278 419,31 €

Comblement des déficits d'investissements au 31/12/2020 (176 913,60 €) + virement de la section de fonctionnement à titre de provision (101 505,71 €).

b-FCTVA : 80.000 € (provision).

Récupération d'une quote-part de la Tva (16,404%) sur les investissements réalisés en 2020 au titre des chapitres 20-21-23 .

c-SUBVENTIONS : 240.000 €.

Beaucoup de notifications de subventions sont encore en attente donc nous avons reconduit les subventions attendues au titre des travaux déjà engagés.

d- EMPRUNT : 600.000 €.

Le montant de l'emprunt a été indiqué conformément à la somme empruntée. La variable d'ajustement pour l'équilibre de la section est le virement à la section d'investissement.

Le désendettement total de la commune interviendra en 2041 pour les 2 emprunts actuellement en cours. Le tableau d'amortissement pour l'emprunt de la traversée n'est pas encore connu ce qui empêche de prévoir précisément les comptes 1641 et 66111. Nous avons donc prévu une provision sur la base de l'échéance globale attendue.

2- Dépenses d'investissement.

a- IMPUTATION DU DEFICIT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020 : 176 913,60€

b- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : 32 000 €

Etude complémentaire sur le pluvial et finalisation du plan d'urbanisme

c- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ou en COURS: 1 475 000€

Les sommes restantes pour la finalisation des projets communaux entamés en 2020 ont été reportées puis nous avons inscrit des projets prévisionnels qui peuvent être amenés à évoluer en fonction des notifications de subvention ou des impératifs liés à la réalisation.

A titre d'exemple nous pouvons retrouver la réalisation de la Cour du château, la finalisation de l'installation de caméras plaques, la poursuite de l'équipement en LED pour l'éclairage public, la traversée du village...

BUDGET PRIMITIF CCAS 2021

La dotation prévisionnelle de la section fonctionnement n'est pas reconduite cette année en raison de l'annulation, l'an passé, des séjours en centre de loisir. La somme reportée en 2021 permet de financer les dépenses du CCAS sans avoir à faire appel au budget général communal.

oooooooooooo

Tout au long du mandat, l'équipe municipale s'attachera à contenir la pression fiscale en n'augmentant pas les taux d'imposition, ce qui implique la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en valorisant une vie associative riche, active et variée. La crise sanitaire a mis un frein à cet élan mais nous suivrons cette ligne directrice.

La dette contractée pour la traversée du village reste raisonnable en raison des provisions faites au travers des excédents reportés.